

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **42 (2005)**

Heft 1669

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Le rituel budgétaire

Sous la pression du déficit, une fois encore les parlementaires se préparent à couper subventions et effectifs sans véritable vision d'ensemble. Alors que le Conseil fédéral devrait plutôt identifier tâches et objectifs de l'Etat et aménager un plan de financement.

Comme chaque année en décembre, les Chambres fédérales vont examiner et adopter le budget pour l'an prochain. Ce qui devrait constituer l'acte politique central du Parlement se déroulera comme un rituel, une opération de micro-chirurgie centrée sur des détails et qui n'influencera pas de manière substantielle la marche de l'Etat. Bref, comme les années précédentes, il n'y aura pas de pilote dans l'avion.

Dans les années de vaches grasses, les députés se bornaient à augmenter marginalement l'un ou l'autre montant parmi les centaines de lignes du projet de budget, selon leurs préférences ou en fonction des intérêts qu'ils défendaient. L'austérité qui prédomine aujourd'hui conduit ces mêmes députés à manier les ciseaux, de manière aussi peu réfléchie qu'autrefois dans leur générosité.

En robutant régulièrement les montants alloués à tel ou tel office, sans se préoccuper des effets de ces réductions, le Parlement prend le risque de rendre impossible la réalisation des objectifs qu'il a lui-même fixés en légiférant. Les hystériques de la rigueur financière finiront par paralyser l'action publique. C'est d'ailleurs peut-être bien leur intention.

Car si le Parlement voulait vraiment exercer sa compétence budgétaire, il commencerait par exiger du Conseil fédéral qu'il dégage les tâches prioritaires de l'Etat. Puis il demanderait un projet de budget basé sur les prestations nécessaires à l'accomplissement de ces tâches. Plutôt que de détailler à l'infini la nature des dépenses, il allouerait des enveloppes budgétaires qui permettent aux administrations d'appliquer les politiques voulues par les autorités. En procédant à l'examen des résultats obtenus, le Parlement pourrait exercer efficacement sa mission de contrôle, réaffecter les moyens le cas échéant et décider de mesures d'économies en connaissance de cause.

Des démocrates-chrétiens et des radicaux, qui aiment à se considérer comme les piliers de l'Etat, on attendrait un sens politique plus affûté que celui des comptables étriqués de l'UDC. Quant à la gauche, plutôt que de se figer dans une posture de résistance sans espoir, pourquoi ne fait-elle pas sienne la revendication d'un budget qui soit un véritable instrument de pilotage politique et de la réforme de l'administration qu'implique ce pilotage?

jd

Voir aussi l'article en page 2

Sommaire

Le budget de l'Etat n'est pas une affaire de comptables.
page 2

La démocratie directe mérite quelques égards.
page 3

Journalistes et éditeurs se tournent le dos.
page 4

La ruée vers l'or de la Banque nationale reprend de plus belle.
Le Conseil fédéral délaisse l'apprentissage.
page 5

Les entreprises redécouvrent leur responsabilité.
page 6 et 7

Reportage nocturne à la gare de triage de Denges.
page 8

Swisscom

Le passage en force, l'arrogance idéologique mènent à l'impasse. La privatisation de Swisscom pose de nombreuses questions auxquelles il faudra plutôt répondre en y associant les responsables économiques et politiques, dont les travailleurs de l'entreprise et le département responsable.

Édito page 3